MAIRIE
DE
MAGNEUX HAUTE-RIVE
42600

Commune de MAGNEUX-HAUTE-RIVE (42600)
Compte-rendu
Conseil Municipal du 24 juillet 2020 – 20h30

L'An deux mille vingt, le 24 juillet, à 20h30,
Le Conseil Municipal de la Commune de MAGNEUX HAUTE RIVE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes communale, sous la présidence de Monsieur Roland BONNEFOI, Maire.
Date de la convocation du Conseil Municipal : 17 juillet 2020.

PRÉSENTS : **BONNEFOI Roland, MAGAT Christine, BERTHILLOT Jean-Luc, MAY Laurence, RIVIER Christophe, CHAMPAGNON Viviane, DAMAS Nelly, BAROUX Roland, BERNE Céline, BRUYERE Aurélie, THOLLOT Maryline.**
ABSENT(s) EXCUSÉ(s) **: MOULIN Jean-Yves, MIRAILLER Amélie, DAMAS Antoine, MAILLARD Fabien.**
SECRÉTAIRE DE SÉANCE **:** MAGAT Christine

Nombre de membres du conseil municipal en exercice :	15
Nombre de membres présents :	11
Nombre de membres votants :	11

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal de la séance précédente du 15 juin 2020. N'appelant aucune observation, le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents.

ORDRE DU JOUR

- **Point sur l'école / RPI**

Monsieur le Maire présente un bilan pour la rentrée 2020 :

- Effectif prévu de 101 élèves (43 à MORNAND et 58 à MAGNEUX-HAUTE-RIVE) 73 élèves de MAGNEUX-HAUTE-RIVE et 28 élèves de MORNAND-EN-FOREZ
- 1 CDD de 24h sur MORNAND
- 2 contrats PEC (parcours emploi compétences) de 22h sur MAGNEUX-HAUTE-RIVE

Le conseil municipal prend connaissance de ces éléments.

- **Evaluation du SIEL pour le chauffage de l'école**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le compte-rendu de la visite préliminaire du SIEL en vue de faire une évaluation pour le chauffage de l'école.

- **Travaux au terrain de foot**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il convient d'aménager le terrain de foot avec des filets de protection, avec busage et nivelage du fossé limitrophe au lotissement le Clos Fleuri.
Il présente au conseil les différents devis reçus pour la réalisation de ces travaux, d'un montant de 15 611 € HT.

Le conseil municipal approuve la réalisation de ces travaux au terrain de foot.

- **Travaux divers de voirie**

Monsieur le maire présente les différents travaux prévus :
- reprise d'accotement en face du centre canin, pour 628.00 € HT
- Avenue Félicité : pose d'un ralentisseur, pour 4651 € HT
- Route de Thuragneux : réfection tête de pont, pour terrain de foot, pour 939 € HT

Tous ces travaux seront réalisés par Loire Forez Agglomération, et pris sur l'enveloppe de voirie.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité les travaux de voirie prévus.

- **Urbanisme : dossier KLB Armes**

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal le projet déposé par la société KLB Armes pour implanter au lieu-dit Japperenard, un hangar qui abriterait une activité de pas de tir, ainsi qu'une armurerie située sur la commune de CHALAIN LE COMTAL. Le permis de construire pour le pas de tir, déposé le 6 décembre 2019, a reçu un avis défavorable le 20 mars 2020, compte-tenu que les pétitionnaires ne pouvaient pas justifier d'une activité agricole principale, et que le projet se situe en zone agricole.

Cette décision a été confortée par la réunion du jeudi 16 juillet 2020 en sous-préfecture.

Le conseil municipal prend acte de cette décision.

- **Urbanisme : dossiers en cours**

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal les irrégularités de constructions en cours : SCI ST MARTIN (Bamba) et Château de MAGNEUX-HAUTE-RIVE

- **Compétence EAU POTABLE**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que, lors du conseil municipal du 28 février dernier, la décision concernant la possibilité donnée aux communes de demander, par délibération, la délégation de tout ou partie de la compétence eau avait été reportée à une date ultérieure. Cette délégation doit s'exercer avec des contraintes d'objectifs, de pérennité des infrastructures, d'astreintes de service, de contrôle, de moyens humains et financiers.
En cas de demande de la commune, Loire Forez Agglomération a 3 mois pour statuer sur le principe de la délégation. Elle donne lieu à une convention entre la communauté (déléguant) et la commune (délégataire).

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de donner son avis à ce sujet.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide de demander un entretien avec le responsable EAU de Loire Forez Agglomération afin d'avoir plus de précisions pour délibérer.

- **PLU i (plan local d'urbanisme intercommunal)**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal la démarche de mise en place du PLU intercommunal par Loire Forez Agglomération, à l'échelle des 45 communes du territoire (et non des 87 communes actuelles, puisque la démarche a commencé en 2015, avant l'élargissement de Loire Forez).

Le PLUi sera arrêté par le conseil communautaire en fin d'année 2020.

Avant fin septembre 2020, il est demandé aux communes concernées de donner leur avis et leurs remarques sur ces documents.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, approuve la dernière version proposée du PLU i.

- **Rapport d'activité 2019 de Loire Forez Agglomération**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le rapport d'activité 2019 de LOIRE FOREZ AGGLOMERATION.

Il précise que les conseillers peuvent le consulter au secrétariat de la mairie, ou sur le site internet de Loire Forez Agglomération.

Le conseil municipal, après avoir entendu M. le Maire, prend acte de cette information.

- **Questions diverses**

- URBANISME : monsieur le Maire rappelle les dossiers en cours
  - Déclaration préalable SCI St Martin (terrasse)
  - Déclaration préalable O. Simon (stationnement véhicules)
  - Déclaration préalable B. Lugné (rénovation façade)
  - Permis de construire (aire d'autoroute)
- Dératisation prévue le 31-07 par Loire Forez Agglomération (sté AVIPUR)
- Curage étang château de MAGNEUX-HAUTE-RIVE
- Aides économiques accordées par LFA suite au COVID-19
- 3 mariages : 25 juillet : KIZIRIAN / GORAND
  1er août : DAMAS / MONZY
  Sept-octobre : NOWACKI / CHEMIN
- 8 naissances en 2020

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45

Le 29 juillet 2020,
Le Maire, Roland BONNEFOI,